

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du PV du 6.11.2007

3. Fonctionnement de l'enseignement primaire

Point de situation

- Compte rendu de la séance fonctionnement et retours sur les différents courriers concernant la concertation.
- Séances plénières agendées pour les 1^{er} et 20 février 2008. Charles Beer sera présent à une des séances.
- Des changements à tous les échelons de l'enseignement primaire, mais, à ce jour, aucun connu pour la direction. En ce qui concerne les budgets, les délégués ressentent un grand malaise au niveau de la direction. Nous allons vers un changement sans augmentation, cela devrait être possible en se basant sur la baisse effective du nombre d'élèves pour les deux années à venir.
- Il est envisagé de donner entre 20 et 25% aux maîtres adjoints (remplaçant du directeur/trice quand il/elle est absent/e).
- Il faut de la souplesse face aux enfants en difficulté dans les établissements, le groupe ne veut pas d'un modèle figé. Les GNT devraient rester et une redéfinition des STACC est à venir pour éviter des utilisations biaisées de ces structures. Deux modèles s'opposent : un lieu décentralisé pour les enfants non francophones ou centralisé en fonction du quartier de l'enfant, mais avec des moyens qui ne sont pas toujours très clairs. Il devrait y avoir une régulation au niveau de la région, mais les écoles peuvent aussi proposer d'autres projets. Aucune analyse concernant les besoins en STACC, et faire des recommandations reste difficile. Le comité a déjà demandé une évaluation de ces structures, mais rien n'est encore entrepris, ni rédigé ou diffusé.
- Il y a un consensus concernant la notion d'appui quant à l'importance d'avoir des personnes très bien formées.
- Concernant les regroupements spécialisés, rien n'a été dit. Il semblerait que dans une école du REP, il y ait des questions concernant l'appartenance des élèves du regroupement à l'école, le degré d'autonomie des regroupements et le type de responsabilité du/de la directeur/trice de l'établissement sur ces élèves. De nombreux points sont encore à définir, en lien avec le mandat du nouveau fonctionnement de l'enseignement spécialisé.
- Les directeurs/trices devraient être nommé-e-s au mois d'avril, que va-t-il se passer, vont-ils quitter leur classe ? qui va organiser la rentrée, les inspecteurs en place actuellement ou les futur-e-s directeurs/trices ?
- Michel Sermet prend sa retraite à la fin de l'année, il faut penser à son remplacement dans la commission du fonctionnement. Anne FÜRER se propose et l'assemblée avalise ce choix. Il semble important au CR d'avoir une personne qui fait le lien.

4. Formation initiale

En mars 2008, en principe, on verra un changement de loi (LIP) concernant la formation des enseignants. La position de la SPG n'est pas facile. Il faut faire des propositions mais en pensant tant à la « politique » qu'à la pédagogie. Une prise de position du comité par rapport au projet de loi est distribuée en séance.

Différents points sont relevés lors de la discussion :

La composition sociale des enseignants qui a changé depuis quelques années, pas de chiffres actuellement.

Le risque d'avoir deux statuts d'enseignants, des bachelors et des masters.

Le projet de loi nous convient-il ainsi ?

Mieux vaut-il un master précaire qu'un bachelor ferme ?

Subordonner la nomination à l'obtention du Master comporte des risques.

Le dossier est dense, d'où la difficulté de prendre une position ferme face à des enjeux politiques.

Quelle stratégie avoir ? Le CR est partagé quant à la réaction à avoir. Sujet à reprendre ultérieurement...

Feuilles de vœux des MS

Le comité demande aux MS ne pas rendre leur feuille de vœux. Il faut attendre une clarification quant aux 28 périodes et au salaire. Ils doivent pouvoir se prononcer sur leur feuille de vœux en connaissant les enjeux. Unanimité pour la résolution concernant la demande à la DGEP dans ce sens.

Réévaluation, les MS gym ont été reçus au comité SPG.

8. Divers

- Etienne Vellas défend sa thèse de doctorat le 16 janvier : à vos agendas !
- Les inspecteurs ont été invités à visualiser les assessments. La SPG a notifié son désaccord.
- Comment remplacer les directeurs/trices ? à reprendre...

Prise de notes : Carola Vincent Gatti